

en particulier, & que leurs conclusions fussent soussignées de tous les Nonces en général. Ces Commissaires devoient être munis de pleins-pouvoirs pour traiter avec le Prince de Replin, Ambassadeur de Russie.

La troisième Séance, fixée au 12, n'a pas été moins orageuse que la seconde. Les discours des Evêques de Cracovie & de Kiovie y furent longs & véhémens, & ils insisterent à ce que l'on envoyât à cet Ambassadeur Russe une Députation pour lui demander si ses instructions lui ordonnoient d'en agir envers la Nation de la manière qu'il le faisoit. Sur quoi la plupart des Membres de la Diète s'écrierent *Zgodna*; c'est-à-dire, *Union*. Ces cris terminèrent la Séance, qui fut limitée au 16. On jugea cependant que le Prince de Replin, non plus que tout autre Ambassadeur, ne produiroient point leurs instructions, & que la demande de l'Evêque de Cracovie étoit superflue après que l'Impératrice de Russie avoit expressément déclaré & réitéré aux Députés de la Confédération générale à *Moscou*, d'où ils étoient revenus, qu'Elle étoit résolue de rétablir dans la jouissance de tous leurs privilèges, les Dissidens qui devoient en avoir été dépourvus par voye de fait. Ces circonstances & la fermeté de l'Evêque de Cracovie ont été suivies de véritables voyes de fait. Dans la nuit du 13 au 14 ce Prélat & l'Evêque de Kiovie ont été arrêtés par des troupes Russes dans le Palais du Comte de Mnifzek. Le Staroste de Dolin l'a été en même-tems dans sa maison, tous les trois ont été conduits au-delà de la *Vistule*; & dès le 14 au matin l'Ambassadeur de Russie fit sceller tous les effets & papiers qui se trouvoient dans le Palais des Evêques de Cracovie & de Kiovie. Les troupes Russes